

## Conditions générales d'abonnement de Buildwise

Version en vigueur au # avril 2024

### Objet

Les présentes 'Conditions générales d'abonnement' s'appliquent aux abonnements donnant accès aux publications de Buildwise (ci-après dénommés 'abonnements Buildwise') disponibles sur le site du CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DE LA CONSTRUCTION selon les formules précisées dans la rubrique **Offre**.

Le CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DE LA CONSTRUCTION, dont le siège social est situé rue du Lombard 42, 1000 Bruxelles (TVA/BCE BE 0407.695.057 – e-mail : [info@buildwise.be](mailto:info@buildwise.be)), ci-après dénommé 'Buildwise', a été fondé en 1959 par le secteur de la construction dans le but de soutenir les professionnels de la construction dans leurs tâches quotidiennes.

Les présentes conditions générales d'abonnement s'appliquent sans préjudice d'autres directives et dispositions en vigueur au sein de Buildwise et doivent être consultées conjointement avec celles-ci, à savoir :

- la Politique de confidentialité
- la Politique en matière de cookies
- les Conditions d'utilisation,

lesquelles sont disponibles à l'adresse suivante <https://www.buildwise.be/fr/expertise-soutien/dispositions-legales/>

1. Offre
2. Commande
3. Modalités de paiement
4. Droit de rétractation
5. Informations sur la protection des données
6. Durée de l'abonnement
7. Conclusion

### 1. Offre

Sauf mention contraire expresse, les présentes conditions générales d'abonnement s'appliquent aux abonnements Buildwise. En cas d'abonnement conjoint aux normes NBN sur le site Internet de Buildwise, elles sont en outre complétées par les 'Conditions générales' du NBN, disponibles à l'adresse suivante : <https://www.nbn.be/fr/conditions-generales>.

L'abonnement aux normes NBN (souscrit par l'intermédiaire de Buildwise) est réservé aux ASBL et aux catégories professionnelles suivantes (entreprises belges) :

- les entreprises de construction (codes NACEBEL 41..., 42... et 43...)
- les professions libérales et les entreprises exerçant des activités scientifiques et techniques (codes NACEBEL 71...), à l'exception des bureaux d'études (code NACEBEL 71.121)
- les entreprises exerçant des activités immobilières (codes NACEBEL 68...).

L'abonnement aux normes NBN ne peut être souscrit que conjointement avec l'abonnement aux publications de Buildwise. Un abonnement aux normes NBN exclusivement ne peut être obtenu que par l'intermédiaire du NBN lui-même.

L'offre de Buildwise n'est valable qu'en cas de commande passée en bonne et due forme sur le site Internet de Buildwise ou sur d'autres canaux que Buildwise pourrait utiliser.

Les prix sont indiqués en euros et hors TVA (le cas échéant).  
En cas de modification du régime de TVA et/ou du taux de TVA, Buildwise facturera en sus le supplément de TVA.

Le tarif proposé est valable pendant la durée de l'abonnement.

Lors du renouvellement automatique de l'abonnement, le tarif appliqué correspondra au tarif en vigueur à la date de la reconduction.

Si vous souhaitez ajouter les normes NBN au cours de la période d'abonnement, cet ajout sera effectif à compter de la date de reconduction ou sera facturé au prorata jusqu'à la date de reconduction si vous en faites la demande expresse par e-mail.

Nous veillons à l'exactitude de la description des produits, des prix mentionnés et de toute autre modalité. Si une erreur involontaire ou une faute grossière s'est glissée dans la description de nos produits, les prix mentionnés et/ou toute autre modalité, il vous est loisible soit de renoncer à la commande, soit d'accepter l'offre aux conditions correctes.

Buildwise se réserve le droit de modifier à tout moment ses prix, ses supports et leur fréquence de parution. Buildwise ne peut être tenu responsable des modifications de l'un des produits ou services qu'il propose, ni de leur suppression.

## **2. Commande**

Toute commande doit être effectuée auprès de Buildwise.

Seuls les clients majeurs sont autorisés à placer une commande. A défaut, la commande doit être effectuée par les parents ou le représentant légal.

Une commande ne peut être valablement souscrite que sous réserve de la communication préalable de toutes les données requises et de l'acceptation des présentes conditions générales d'abonnement.

La souscription d'un abonnement en qualité d'étudiant ou de professeur d'un établissement d'enseignement belge ne peut se faire qu'à titre personnel et pour son propre compte; de plus, l'abonnement n'est pas transférable.

Les entreprises ou les organisations commandent au nom de l'entreprise ou de l'organisation, en mentionnant une personne de contact.

Les commandes sont passées aux prix indiqués pour l'abonnement considéré.

Toute commande vaut acceptation inconditionnelle de l'offre, des conditions y afférentes et des présentes conditions générales d'abonnement.

Après confirmation de votre commande, nous vérifierons si vous remplissez les conditions afférentes à l'offre.

Si vous n'y satisfaites pas, l'abonnement ne sera pas activé ou sera suspendu au cas où l'accès aurait déjà été accordé.

Au cas où l'accès aurait déjà été accordé, le prix de l'abonnement sera facturé au prorata du tarif le plus élevé.

Si vous remplissez les conditions fixées, nous procéderons à la vérification du paiement.

En cas de défaut de paiement à la date d'échéance de la facture, l'abonnement ne sera pas activé ou sera suspendu au cas où l'accès aurait déjà été accordé. Ceci ne soustrait toutefois pas l'abonné à son obligation de paiement. En cas de retard de paiement, des intérêts seront dus conformément aux conditions prévues par la loi du 2 août 2002 concernant la lutte contre le retard de paiement dans les transactions commerciales; ces intérêts seront en outre majorés d'un montant forfaitaire de 50 EUR pour frais administratifs.

### **3. Modalités de paiement**

Les abonnements doivent être réglés par virement bancaire après réception de la facture et au plus tard à la date d'échéance mentionnée sur la facture.

### **4. Droit de rétractation**

Aucun droit de rétractation ne s'applique à l'abonnement Buildwise. La souscription d'un abonnement Buildwise implique obligatoirement le paiement d'une année d'abonnement.

### **5. Informations sur la protection des données**

Vos données personnelles sont traitées par Buildwise (responsable du traitement) à des fins de gestion de la clientèle, sur la base de la nécessité d'exécution du contrat qui nous lie à vous ou sur la base de l'intérêt légitime de Buildwise à traiter les données personnelles reçues lorsque la commande est passée au nom d'une entreprise ou d'une organisation. Vous trouverez plus d'informations sur la manière dont vos données personnelles sont traitées dans notre [Politique de confidentialité](#).

### **6. Durée de l'abonnement**

Tout abonnement est conclu pour une durée d'un (1) an à compter de son activation en ligne. Sauf résiliation en bonne et due forme, l'abonnement est reconduit tacitement pour une nouvelle période d'un an.

Pour être valable, la résiliation doit être notifiée par e-mail adressé à [publ@buildwise.be](mailto:publ@buildwise.be), compte tenu d'un délai de préavis d'un (1) mois au moins avant le début de la nouvelle période d'abonnement **ou, au plus tard, 7 jours avant celle-ci si l'annulation s'effectue sur votre compte en ligne MonBuildwise.**

\*

\*\*

## **7. Conclusion**

Par le fait de passer commande, vous déclarez avoir pris connaissance des présentes conditions générales d'abonnement et les accepter sans réserve.

Buildwise est en droit de modifier les présentes conditions générales d'abonnement.

Les conditions générales d'abonnement en vigueur sont publiées sur le site.

**TRIBUNAUX COMPETENTS ET DROIT APPLICABLE** : Le droit belge est applicable dans tous les cas, à l'exclusion des traités internationaux qui entraîneraient l'application d'un autre système juridique. Tout litige concernant la validité, l'interprétation ou l'exécution du présent contrat sera soumis à la compétence exclusive des Tribunaux de Bruxelles, section néerlandophone.